

UN FONDS POUR L'ENTREPRISE D'ÉCONOMIE SOCIALE



**ENSEMBLE, PRENONS LE RISQUE
D'ENTREPRENDRE AUTREMENT**

Notre mission

Rendre accessible un financement adapté à la réalité des entreprises d'économie sociale

Favoriser le développement d'entreprises collectives durables, rentables sur le plan social et viables sur le plan économique pour créer partout au Québec des emplois de qualité

La gouvernance du RISQ

- Un fonds privé constitué sous forme d'organisme à but non lucratif dont la souscription provient :
 - de grandes entreprises du secteur privé
 - du Gouvernement du Québec
- Le RISQ est géré par un conseil d'administration composé de représentants des souscripteurs et du milieu de l'économie sociale.

Volets d'intervention

**Pour le démarrage, l'expansion,
la restructuration d'entreprises :**

- ⇒ **Prêt à la capitalisation**
- ⇒ **Aide technique**

Pour le développement du secteur :

- ⇒ **Recherche et développement**
- ⇒ **Alliances stratégiques**

Volet - prêt à la capitalisation

- Prêt ou garantie de prêt sous forme de capital complémentaire à celui d'autres institutions de financement.

Investissements jusqu'à 50 000 \$

Aucune prise de garantie

Moratoire sur le remboursement du capital

Taux d'intérêts avantageux

Volet - aide technique

- **Avance de fonds pour soutenir les promoteurs et permettre des études liées à la faisabilité du projet.**

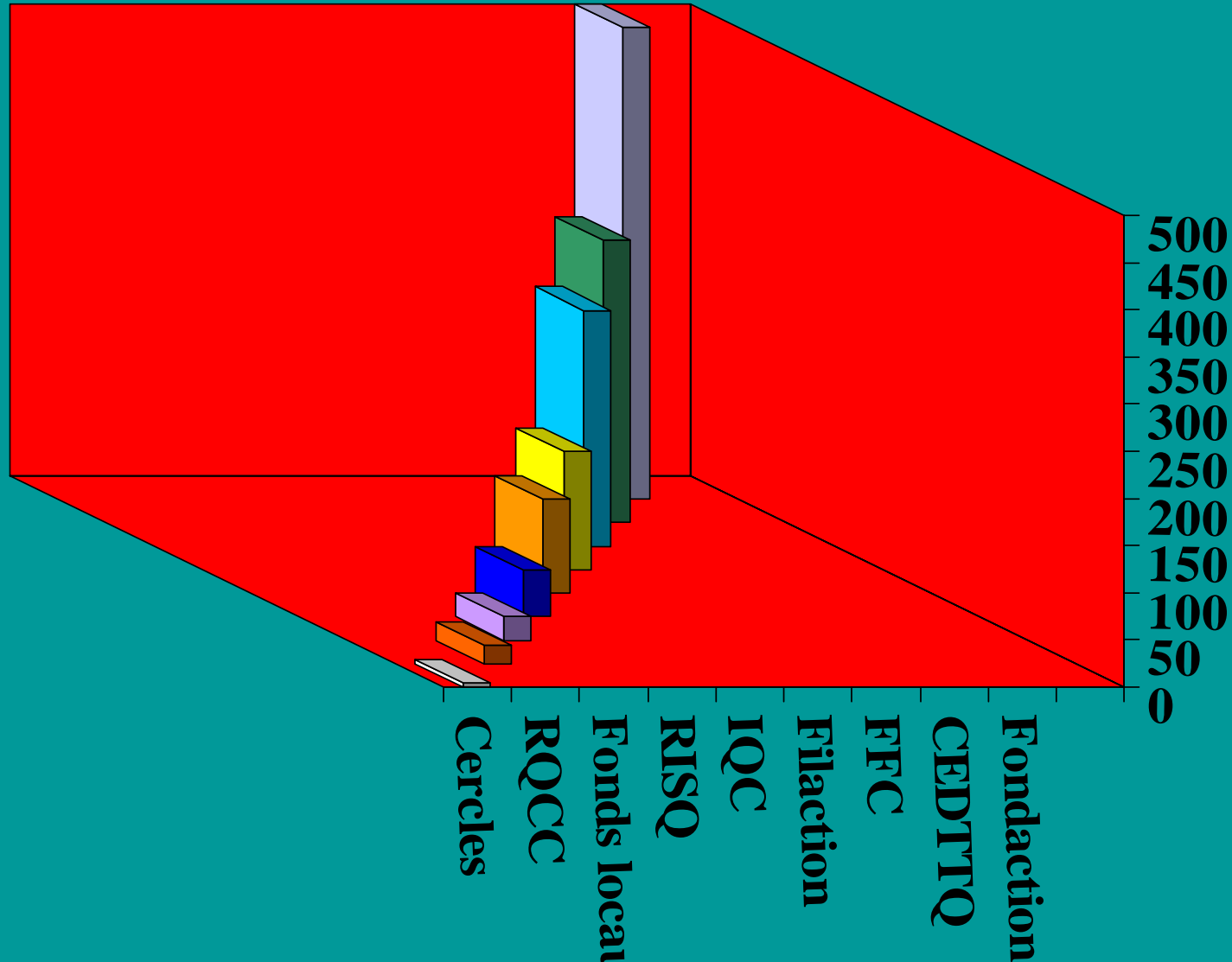
**Taille des investissements :
de 1 000 à 5 000 \$ (sans intérêts)**

**Remboursable uniquement si le
projet se réalise**

Nos alliances stratégiques

- ⇒ Programme d'aide technique en développement économique et communautaire (PATDEC)
- ⇒ Fondation : fonds de financement coopératif
- ⇒ Filaction : fonds de première ligne
- ⇒ Fonds d'action québécois pour le développement durable (FAQDD)
- ⇒ Fonds d'investissement dans les coopératives de travail (FICT)
- ⇒ Investissement Québec

L'escalier de la finance solidaire au Québec

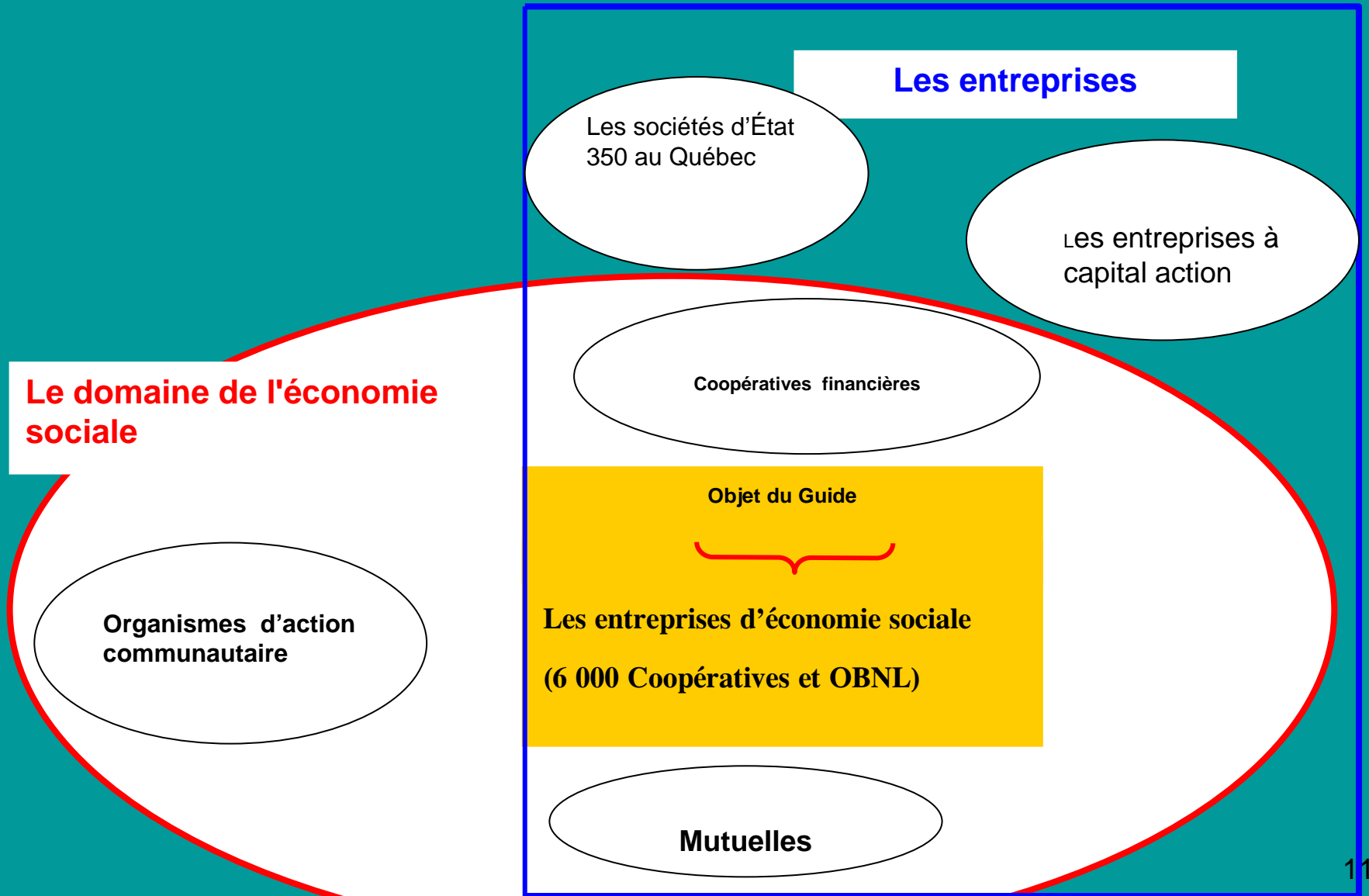


Recherche et Développement

- ⇒ **Co-direction du CAP financement de l'ARUC en économie sociale**
- ⇒ **Transfert d'expertise France-Brésil-Québec sur le financement et l'accompagnement (projet PAFOUS)**
- ⇒ **Conception d'un guide d'analyse de l'entreprise d'économie sociale**

**Pourquoi
un guide d'analyse propre
aux entreprises
d'économie sociale ?**

- *Périmètre du guide*



Les auteurs du guide

- **La Caisse d'économie Desjardins des Travailleuses et Travailleurs du Québec**
- **Fondaction**
- **Filaction**
- **Le Fonds de financement coopératif**
- **Le RISQ**
- **Investissement Québec**
- **La direction des coopératives du Ministère du développement économique et régional**

Et la collaboration pour la production de :

- **MCE Conseils**
- **l'agence Pythagore**

Ce guide cherche à proposer une démarche et des outils qui permettent aux analystes :

- de reconnaître les caractéristiques des entreprises d'économie sociale;**
- d'identifier les principaux facteurs de risque et éléments de réussite dans ce type d'entreprises;**
- d'utiliser ce cadre pour évaluer l'entreprise d'une façon qui soit adaptée et représentative de sa mission, de ses activités et de sa structure de propriété;**



- **de mieux interpréter les états financiers qu'ils reçoivent;**
- **de faire les redressements nécessaires pour établir le portrait de la situation financière réelle de l'entreprise analysée;**
- **de déduire les conditions de sa viabilité économique et sa rentabilité sociale;**



...

➤ de bien interpréter le rôle du capital financier :

• Capital de risque (fonds propres)

- Fondation
- Fonds de financement coopératif
- Filiation
- RISQ

• Accès au crédit

- CEDTTQ
- FICT
- Crédit communautaire
- Cercles d'emprunt

• Capital de développement (local, sectoriel, thématiques)

- Fonds locaux (CLD-SADC)
- FAQDD
- Fondations

• Programmes gouvernementaux

- Investissement Québec (capitalisation-garanties coop-obnl)
- Environnement (matières résiduelles)
- Emploi Québec (main d'œuvre)
- Santé (aide domestique)
- Famille (CPE)
- ...

Principales problématiques rencontrées

- **1- État des résultats :**
- **Les revenus provenant de contrats de l'État sont souvent confondus avec les subventions.**
- **L'information financière contenue dans les postes n'est pas standardisée (plan comptable uniforme).**
- **Absence de mesures alternatives reflétant les missions et objectifs spécifiques (valorisation des sites, revitalisation des localités...).**

- **2- Le bilan a des difficultés à présenter :**
- **la totalité des actifs, tangibles et intangibles, générateurs de l'enrichissement,**
- **les investissements sous forme de quasi-équité,**
- **le concept de recherche et développement à l'actif qui contribue à la valeur et à la solidité de l'entreprise.**

... l'autre capital !

- **Le capital humain:**
 - Compétences acquises par la direction et les employés.
- **Le capital organisationnel:**
 - Compétences développées et sauvegardées dans l'organisation.
- **Le capital relationnel :**
 - Relations, bonnes ou privilégiées que l'organisation entretient avec son environnement, les synergies développées à l'intérieur d'un réseau.
- **Le capital contractuel :**
 - Éléments faisant état d'avantages,¹⁹

Les entreprises d'économie sociale existent pour des objectifs différents et fonctionnent sur des bases distinctes de celles des économies privées et publiques, soit :

Les 4 P de l'économie sociale

- ◆ **Propriété collective**
- ◆ **Processus de décision démocratique**
- ◆ **Primauté des personnes et du travail sur le capital lors de la répartition de ses surplus et de ses revenus;**
- ◆ **Production de biens et services socialement utiles.**

Particularités des OBNL et COOP

- ◆ Un OBNL est une entité qui n'a pas de titres de propriété (qui n'appartient pas à des membres ou des actionnaires).
- ◆ Les coopératives sont constituées en vertu d'une loi distincte, qui régleme la présentation de leurs états financiers.
- ◆ Les membres et ceux qui apportent des fonds à l'organisme (par exemple des donateurs ou le gouvernement) ne reçoivent aucun rendement financier de celui-ci (on ne parle pas ici des prêteurs).
- ◆ Généralement, une partie significative des revenus de l'OBNL provient de ce qui est qualifié d'apports (dons, subventions).
- ◆ Les apports sont fréquemment accompagnés d'obligations sur la façon d'utiliser les ressources.

L'équité et la quasi-équité

- ◆ On retrouve généralement dans les passifs à long terme trois principales grandes composantes :
 - les apports ou subventions reportés,
 - les dettes auprès des institutions financières,
 - les prêts consentis par des fonds d'investissement, à des fins de « capitalisation ».
- ◆ Les apports ou subventions reportés à long terme, lorsqu'ils correspondent à des subventions versées pour l'acquisition d'immobilisations, vont être considérés comme de l'équité.

- ◆ Les autres passifs vont être qualifiés de « **patients** » ou de « **quasi-équité** » lorsqu'ils possèdent les caractéristiques suivantes :
 - ils sont généralement sans sûreté,
 - leur remboursement est souvent flexible (partie fixe, partie variable), de même que leur rendement peut être variable, les deux étant liés aux montants des résultats, et leur échéance est éloignée dans le temps.



Continuum

Dettes Quasi-équité équité

Dettes avec garanties

→ passif

Passifs patients

→ quasi-équité

Apports reportés

→ équité

Actifs nets/Avoir

→ équité

Parts des coopératives

→ équité

L'analyse des résultats permettra de :

- ◆ **déterminer la composition des revenus et des charges;**
- ◆ **déduire leur degré de récurrence;**
- ◆ **statuer sur la viabilité économique à moyen et long terme;**

...

◆ **statuer sur la capacité à respecter l'ensemble de ses engagements financiers :**

- **remboursement du capital sur la dette,**
- **remplacement des actifs actuels,**
- **achat d'immobilisations nouvelles,**
- **rachat de parts sociales et privilégiées (coopératives)**
- **besoin de fonds de roulement nécessaire au développement.**

L'entreprise va disposer d'autres ressources internes ou externes pour remplir ses obligations :

- **émission de parts sociales et privilégiées (coopératives),**
- **subventions pour acquisition d'immobilisations,**
- **dons et legs (OBNL),**
- **nouveaux emprunts.**

La combinaison des éléments qui précèdent va exprimer la capacité de l'entreprise à remplir ses obligations financières.

Équilibre et complémentarité

L'Association

L'Entreprise

Mission

Vitalité
associative

Processus
de gestion
démocratique

Ancrage

détermine

L'entreprise
d'économie
sociale

Produit-
activité-
marché

Opérations

Ressources
humaines

Ressources
financières

détermine

Moyen de réalisation de la mission

Viabilité à long terme

En économie sociale, c'est l'Association qui entreprend

La force de l'entrepreneuriat collectif réside dans la qualité de sa vie associative et de sa vitalité démocratique avec un leadership équilibré :

- le niveau de professionnalisation nécessaire,
- la capacité interne d'adaptation après le démarrage,
- le potentiel de renforcement et de développement des compétences et des expertises des membres de l'association.

Cette diversité, doit représenter de façon équilibrée les deux préoccupations constantes de l'entreprise :

la réalisation de la mission sociale
et l'efficacité économique de ses opérations

La vitalité associative

Un des moteurs de l'entreprise
d'économie sociale



Les instances démocratiques ne
doivent pas seulement exister
légalement mais doivent être
pleinement opérationnelles

L'équilibre du leadership entre la direction générale et le CA

L'efficacité dans la
prise de décision :



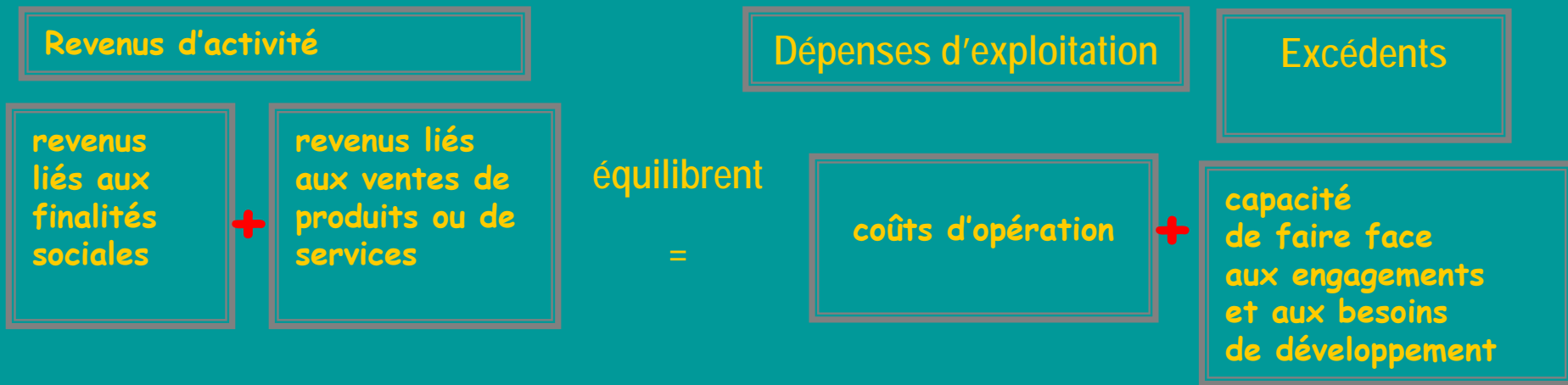
l'équipe de gestion de
l'Entreprise doit pouvoir
disposer d'une large autonomie
de décision...

... tout en assurant
l'espace démocratique
nécessaire.



L'Association doit garder le
contrôle des décisions
majeures.

La viabilité financière de l'entreprise d'économie sociale



Les trois axes de rémunération

- la **rémunération privée** provenant de la vente de biens et services, au même titre que n'importe quelle entreprise privée
- la **rémunération d'un service public** rendu par l'organisme
- le financement par la **rémunération de la rentabilité économique élargie de l'activité** (création d'emplois et effets bénéfiques pour la communauté québécoise).

Le RISQ...

Une convergence de réseaux qui contribuent partout au Québec à l'essor d'entreprises d'économie sociale et qui appuient le développement des collectivités